

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE RÉGION, ARY CHALUS

Mercredi 28 juin 2017

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil régional des jeunes,

Mesdames, Messieurs les membres du CESR,

Mesdames, Messieurs les membres du CCEE,

Mesdames, Messieurs, chers invités, chers élus,

Mes chers compatriotes,

L'année dernière, lors du vote du Budget Primitif 2016, je vous rappelais l'impérieuse nécessité de redresser la trajectoire budgétaire de la Région.

Les résultats du compte administratif 2016 démontrent que nous avons gagné en marges de manœuvre.

C'est le fruit du travail que nous avons mené depuis notre arrivée et que nous continuerons à mener avec sérieux et détermination.

C'est ce travail qui permet d'inscrire notre collectivité sur une trajectoire budgétaire bien plus favorable aux finances de notre Collectivité et qui nous autorise, d'ores et déjà, à intervenir avec plus de vigueur au profit des Guadeloupéens.

Mesdames, Messieurs, lors du vote du budget 2017, nous avons défini les grands axes de l'action régionale, en cohérence avec le projet validé par la population en décembre 2015.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous présenter quelques points d'étape pour démontrer la constance de nos engagements.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Notre action en matière d'intervention économique et d'appui aux entreprises se caractérise par un recentrage pour assumer pleinement notre rôle de chef de file du développement économique.

Nous entendons soutenir l'économie au plus près des entreprises, sur le terrain.

Dans une approche pragmatique visant à accompagner nos petites entreprises, bien trop souvent en difficulté, la Collectivité régionale a signé une convention, le lundi 10 avril dernier, avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale et le Régime Social des Indépendants.

Depuis, quinze conseillers ont été recrutés ; ils finalisent en ce moment même leur formation au sein de la Caisse de Sécurité Sociale et sont en passe d'être déployés sur le terrain où ils interviendront dans toutes les communes de l'archipel, auprès des petites entreprises et des artisans pour les assister et les conseiller dans la gestion de leurs obligations sociales.

Pour compléter cet accompagnement et exploiter le potentiel de développement de nos Très Petites Entreprises et Petites et Moyennes Industries, nous vous avons annoncé, en début d'année, **le prêt croissance TPE.**

Je suis heureux aujourd'hui d'annoncer la signature, ce vendredi 30 juin 2017, des premiers prêts croissance, octroyés à des entreprises qui, depuis longtemps, étaient en attente de cet appui.

Agir sur l'économie, c'est accompagner le dynamisme de nos entrepreneurs. C'est aussi encourager l'audace des créateurs et valoriser les projets innovants.

C'est dans ce contexte que nous lançons le nouveau Fonds de Capital-Risque Innovation.

Nous avons aussi rénové le Fonds de Garantie Régional qui cible principalement les entreprises en phase de création, celles qui ont le plus de difficultés à accéder aux prêts bancaires.

Enfin, nous avons signé, le 11 avril dernier, une convention de partenariat avec les principaux opérateurs intervenant auprès des créateurs d'entreprise.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du transfert à la Région du dispositif Nouvel Accompagnement pour la Création ou la Reprise d'Entreprises (NACRE).

Nous agissons pour l'emploi

Et pour respecter cet engagement nous nous sommes engagés à assurer un accès de qualité à la formation, de tous les Guadeloupéens.

Pour cela, nous finalisons la restructuration de notre système de formation pour plus d'efficacité et nous appuyons davantage sur les formations en alternance.

Tous les Guadeloupéens, en particulier les jeunes, doivent pouvoir se former tout au long de la vie.

Cette volonté de l'exécutif régional se concrétise au travers de sa politique d'investissements pour doter la Guadeloupe d'équipements modernes au service de l'éducation et de la formation. En

REPUBLIQUE FRANCAISE

particulier, au profit de la jeunesse qui, bien formée, sera le vecteur du nouveau modèle économique.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 8 juin 2017 la commission permanente du Conseil Régional a voté 24 M€ au profit de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Enseignement.

Car la jeunesse est notre priorité.

Mon constat est simple : parallèlement aux mesures sécuritaires, nous devons mener des actions de prévention de la délinquance si nous voulons parvenir à réduire durablement la violence et lutter contre l'insécurité.

Dans cette dynamique, la Région Guadeloupe mène de front des actions visant à favoriser la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.

Cela s'est notamment traduit par notre engagement dans l'intensification du dispositif service civique volontaire comme je l'appelais de mes vœux.

Le service civique est un dispositif auquel j'adhère pleinement tant il défend des valeurs que je partage au plus haut point : la culture de l'engagement, au service de l'intérêt général.

C'est cette éducation citoyenne par l'action que je souhaite favoriser, accessible à tous les jeunes, et ce quelle que soit leur formation ou leurs difficultés antérieures.

Parce que les politiques régionales sont développées de manière coordonnée, nous avons également souhaité répondre, à travers ce dispositif, aux problématiques de rééquilibrage du territoire.

La signature de la convention entre l'État et la Région Guadeloupe relative au déploiement du service civique s'est tenue en septembre 2016.

Cette signature est venue répondre à deux difficultés auxquelles faisaient face les collectivités de notre archipel :

- 1) Celle, faute de budget, de ne pouvoir mettre en place ce dispositif. Difficulté particulièrement présente dans les îles du Sud, le Nord Grande Terre et la Côte sous-le-vent.
- 2) L'autre, pour cause de budget limité, de ne pas pouvoir recruter plus de jeunes

Conscient de la situation des communes et de leur volonté d'accompagner les jeunes de leur territoire, le Conseil régional s'est engagé à prendre en charge la part communale de l'indemnité versée aux jeunes pour permettre l'accompagnement de 350 jeunes supplémentaires en engagement de service civique. Ceci sur une période de 8 mois renouvelable une fois ; soit une somme représentant 451 836 euros par an et un budget de 903 672 euros pour 2 ans.

À la fin du mois de juillet, la Région Guadeloupe avec l'État signera les conventions avec 28 communes qui se sont engagées, de leur côté, à fournir aux jeunes des missions qui non seulement leur permettront d'acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences mais qui seront également valorisantes.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nous devons améliorer les conditions de déplacement des Guadeloupéens.

Nous avons renforcé nos interventions pour fluidifier le trafic en ciblant les principaux points bloquants et envisageons d'aménager de nouvelles voies de circulation pour les transports collectifs.

Pour cette année 2017, la Région a inscrit 41,5 M€ pour les interventions sur son réseau routier, au service de la sécurité et de la mobilité des Guadeloupéens.

Sur les cinq premiers mois de l'année, nous en sommes à 12 M€ de travaux : Nous sommes déterminés à agir rapidement pour supprimer les points de congestion du trafic routier.

Nous exécutons aussi des travaux visant à renforcer la sécurité sur les routes et leurs abords :

- Rond-point de Borel et giratoire de Pichon- Pelletan au Lamentin,
- Travaux d'accotement et réalisation de cheminement piéton à Morne à l'Eau entre le pont du débarcadère et le lycée Gerty Archimède,
- Reconstruction du pont Dongo de Saint-Sauveur à Capesterre Belle-Eau
- Et de l'ouvrage hydraulique sur la ravine Clémence à Deshaies.

Mais la Guadeloupe est un archipel dont la configuration permet le développement du transport maritime.

Je suis donc heureux de voir progresser le projet de desserte maritime qui constitue un pan essentiel de notre programme politique.

Nous présenterons dans les prochains mois un plan de déplacement précis en accord avec le Syndicat Mixte des Transports et le Port Autonome de la Guadeloupe. Nous envisageons de lancer une première liaison maritime interurbaine avant la fin de l'année. Ce projet crucial de "bus des mers", qui desservira dans un premier temps l'agglomération centre s'étendra par la suite aux autres bassins de vie.

Aménager le territoire c'est avant tout le structurer autour de ses atouts.

Nous l'avons dit, notre Région possède des atouts considérables au premier rang desquels l'agriculture qui reste au cœur de notre développement.

La redynamisation du secteur agricole sera une œuvre collective : nous y travaillons, avec la Chambre d'agriculture et toutes les structures agricoles.

C'est dans cette optique que le 8 avril dernier nous avons procédé à la signature des conventions d'encadrement technique du Programme de Développement Rural de la Guadeloupe.

Nos structures agricoles attendaient depuis bien longtemps déjà cet accompagnement car suite à l'adoption d'un nouveau règlement pour la programmation 2014-2020, le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) n'autorise plus le financement des actions d'encadrement technique en faveur des professionnels du monde agricole.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Il convient aussi de rappeler que l'ensemble des régions françaises avaient demandé à l'État de mettre en place les moyens nécessaires à l'exécution du programme.

Face à la mise en œuvre tardive du Programme au niveau national et aux difficultés financières rencontrées par de nombreuses structures agricoles, nous avons, l'an dernier, décidé d'allouer une enveloppe de 550 000 € en faveur de l'encadrement technique.

La signature de ces conventions permet au monde agricole d'envisager le futur avec un peu plus de sérénité et d'œuvrer à notre objectif partagé qui est de valoriser la qualité de nos produits locaux et de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

Je suis aussi satisfait des avancées obtenues sur le projet du Marché d'Intérêt Régional. Cet outil, dont les études sont en phase de finalisation, sera indispensable au développement d'une agriculture diversifiée capable de contribuer, bien plus qu'aujourd'hui, à l'alimentation des Guadeloupéens.

Nous avons également obtenu des avancées dans la mise en œuvre locale du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), conformément aux dispositions de la convention de délégation de gestion signée le 4 janvier 2017, entre l'État et la Région.

Le FEAMP est doté d'une enveloppe de crédits communautaires de 9 978 560 € pour la Guadeloupe.

La mise en œuvre du FEAMP est désormais en marche, notamment avec la possibilité pour les pêcheurs de solliciter près de la moitié des mesures du programme opérationnel.

Nourrir notre population et exporter nos produits est un défi que nous devons relever tout en préservant nos ressources naturelles. Il convient donc, ensemble, chaque jour, de soutenir nos agriculteurs et nos pêcheurs pour que les générations futures puissent travailler dignement et s'alimenter sainement.

Je profite de cette occasion pour vous inviter, ce samedi 1er juillet de 7h à 22h, sur le Champ d'Arbaud au cœur de la Ville de Basse-Terre, lors du Grand Marché Régional du Terroir.

Ce sont plus de 100 exposants qui seront réunis sur 16 000 m² pour cette journée qui a comme objectif, la promotion de la production locale. Je vous invite tous à participer à cet espace d'échanges et de convivialité, aux côtés de nos agriculteurs, de nos artisans et de nos pêcheurs.

Notre développement économique ne peut être dissocié de la politique touristique que nous souhaitons mener pour l'attractivité de notre territoire.

Nous nous sommes fixé un objectif : atteindre le million de touristes en Guadeloupe pour l'année 2020.

Depuis plusieurs mois, la Région Guadeloupe accompagne le projet de rénovation et de réhabilitation de l'hôtel Arawak, situé à la Pointe de la Verdure au Gosier. Cet accompagnement, concrétise la volonté Régionale de restructurer et de renforcer l'offre d'hébergement touristique de notre archipel et de promouvoir le tourisme, notamment de santé.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Aujourd'hui, c'est chose faite ; depuis quelques jours nous sommes entrés dans une nouvelle phase du projet avec le lancement de la campagne de recrutement du personnel.

Aussi, le mardi 13 juin 2017, le Conseil Régional a initié une réunion avec le nouveau propriétaire de l'hôtel ; le groupe Manioukani du docteur Sainte-Luce, le Pôle emploi et le campus des métiers et des qualifications du tourisme intégré et de la valorisation de la Guadeloupe (dit campus TI-VAG).

Cette réunion s'est déroulée au lycée de l'hôtellerie et du tourisme du Gosier qui abrite le campus TI-VAG.

Il s'agissait de préciser le cadre partenarial qui encadrera les opérations de recrutement. J'ai demandé au DGA en charge de la formation et du développement humain, Jocelyn Elouin, de suivre scrupuleusement ce dossier.

La Région accompagne le campus TI-VAG qui poursuit, entre autres missions, celles de renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique et de répondre aux besoins économiques du territoire.

D'autres projets aussi importants se profilent à l'horizon. Nous aurons à étudier prochainement le dossier de modernisation de l'hôtel de la vieille Tour et celui de l'extension du Club Med, entre autres.

De la même manière, la Région Guadeloupe entend promouvoir son nouveau modèle, donner du sens et de la cohérence aux aides publiques octroyées en soutien à la formation et à l'emploi.

Voilà, ce que j'entends par le développement du nouveau modèle économique. La collectivité régionale n'entend plus subventionner, octroyer des aides sans que cela n'ait un impact positif sur notre développement économique et sur l'emploi.

Les investisseurs qui nous sollicitent doivent agir pour l'emploi en employant prioritairement les jeunes que nous formons.

Nos atouts naturels, culturels et surtout humains, constituent notre principale matière première.

Mais rendre notre territoire attractif, c'est aussi soutenir l'investissement dans des équipements de santé d'excellence au service des Guadeloupéens et de l'attractivité de notre archipel ; c'est le cas du cyclotron qui sera livré dès cette année.

En effet, le cyclotron est une réponse à trois défis qui sont posés à la Guadeloupe : celui du développement économique, de la formation professionnelle et la recherche & l'innovation, mais aussi le défi de la santé publique.

Le projet, dans sa globalité, porte sur un montant de **8,1 M€**, financés par la Région Guadeloupe et par une contribution de 500 000 euros du Conseil Départemental. J'en profite pour saluer Mme Borel-Lincertin et la remercier pour l'engagement du Département à œuvrer pour la santé des Guadeloupéens.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le défi du développement économique, qui est fondé ici, pour l'essentiel, sur notre capacité à soutenir l'investissement dans des équipements de santé d'excellence au service des Guadeloupéens.

Non seulement pour renforcer notre compétitivité, mais aussi accroître le développement du tourisme de santé en assurant un niveau de prise en charge sanitaire maximal.

Je veux affirmer notre volonté de relever ces défis, de miser sur des secteurs et outils de pointe en matière de technologie, d'investir sur l'avenir et notre volonté d'innover.

La culture est un axe important de notre programme au service de l'épanouissement des Guadeloupéens autour d'une approche nouvelle et concertée.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Collectivité régionale soutient la création artistique et la rend accessible à tous les Guadeloupéens.

Cette volonté se concrétise à travers l'effort soutenu de la Région pour contribuer à la création et à l'expression artistique : pour les cinq premiers mois de l'année, la commission permanente de la collectivité régionale a voté **5,7 M€** pour les actions et manifestations culturelles.

Mais nous avons aussi souhaité que la créativité de nos artistes et leurs œuvres soient accessibles en dehors des espaces habituels d'exposition.

C'est dans cette optique que nous lançons, un programme de commandes publiques : l'art dans la ville ; un appel à projet pour la création artistique dans les constructions publiques.

Ainsi, nous déploierons une première vague d'aménagements artistiques de 5 ouvrages :

- Le rond-point de la kassaverie à Capesterre-Belle-Eau,
- L'échangeur de l'aéroport Pôle Caraïbes aux Abymes,
- L'aéroport Pôle Caraïbes
- L'Antenne régionale du Nord Grande-Terre au Moule
- Le lycée de Pointe-Noire

Nous consacrerons 650 000 € à la réalisation de cette opération.

Mené en étroite collaboration avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ce projet a pour objectif de soutenir la création et d'accroître la visibilité des œuvres de l'ensemble des plasticiens Guadeloupéens.

Nous entendons poursuivre notre engagement au service d'une politique sportive axée vers l'excellence.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Profitant de la visite de Madame Laura Flessel, ministre des Sports, nous avons procédé à la signature d'un protocole d'accord avec l'État pour le transfert, au Conseil Régional, de la construction de la salle d'escrime du CREPS.

L'exécutif régional entend faire véritablement du CREPS le lieu d'accompagnement de nos sportifs vers l'excellence. Il doit être l'opérateur majeur qui amorcera le redémarrage de la "machine à créer des champions" que la Guadeloupe a été et entend continuer d'être.

En 2017, la Collectivité aura ainsi concrétisé son ambition d'une politique sportive vigoureuse de modernisation des installations sportives ; nous avons lancé :

- la réhabilitation de la piste d'athlétisme du CREPS, pour un montant de 2,4 M€,
- la réhabilitation du stade de Morne-à-l'Eau (l'éclairage public, la toiture, la piste d'athlétisme),
- l'achèvement des travaux du stade de Capesterre de Marie-Galante grâce à 750 000 € d'aide régionale.

Enfin, nous avons finalisé les travaux du Hall des sports de Rivière des Pères qui est dorénavant opérationnel et au service de l'épanouissement des Guadeloupéens.

2017 sera aussi pour nous, l'année du nautisme

En juillet 2017, la Collectivité entend renforcer son partenariat avec le Tour de la Guadeloupe en Voile Traditionnelle (TGVT).

Fin 2017, la Région Guadeloupe sera le partenaire majeur d'une nouvelle manifestation nautique de portée internationale : Le Rallye du Soleil. Il s'agit d'une course transatlantique conviviale au départ des îles Canaries à destination de Marie-Galante.

Enfin, en 2018, la Guadeloupe accueillera la 11e édition de la Route du Rhum et a confirmé la conservation du titre de partenaire majeur exclusif.

Pour réussir ces défis, il nous fallait une collectivité régionale aux finances assainies et s'inscrivant résolument dans la rationalisation de l'action publique pour une **Région stratégique, agile et réactive** !

En effet, l'administration régionale doit s'adapter aux attentes des Guadeloupéens et aux enjeux du développement économique. La performance est une obligation pour un développement durable et équilibré de notre archipel.

La Région Guadeloupe compte 1180 agents. Ces agents constituent notre principal atout, le « moteur » sans lequel les politiques publiques régionales ne peuvent être conçues ni mises en œuvre.

Partant de notre ambition et de la réforme territoriale (loi NOTRé), notre Collectivité régionale a franchi une étape importante dans la construction de la nouvelle organisation de l'administration avec la mise en place d'un nouveau schéma organisationnel. Il s'agit d'instaurer un service public de proximité et de qualité, couvrant l'ensemble du territoire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

À ce titre, j'ai annoncé l'ouverture très prochaine d'une antenne régionale au Moule, qui desservira le Nord Grande-Terre, pour une offre de service élargie à l'ensemble des compétences régionales.

Parallèlement à cette volonté de proximité et de qualité du service public, la Région poursuit le dialogue de performance ; en interne, en modernisant notre administration régionale, mais aussi avec les principaux établissements publics et structures juridiquement rattachés à la Collectivité.

Nous voulons plus d'efficacité des politiques régionales.

C'est le sens même de notre projet fondé sur l'équité territoriale au service de l'épanouissement des Guadeloupéens.

Notre situation financière assainie nous donne plus de marges de manœuvre mais aussi plus de responsabilité.

Nous avons respecté la trajectoire financière arrêtée en 2016, à savoir maintenir un niveau de dépenses d'investissement en moyenne de 150 M€, pour soutenir l'économie locale par la commande publique. Au 31 décembre 2016, les dépenses d'investissements s'établissaient à 149 M€.

Au vu de ces résultats, notre collectivité régionale doit renforcer ses interventions notamment en maîtrise d'ouvrage sur les grandes politiques publiques et en appui aux collectivités compétentes :

- sur l'éclairage public
- sur l'implantation des déchetteries partout dans l'archipel.
- sur le confortement parasismique, notamment des écoles primaires
- sur le transport maritime de personnes et ce, dès cette année
- et enfin, sur l'eau potable.

La Collectivité régionale, autorité de gestion des fonds européens, participe à la sécurisation des investissements en mobilisant les fonds européens pour aider et faciliter le financement des travaux, partout où cela contribuera à soulager les familles guadeloupéennes.

Par exemple, 11 dossiers EAU présenté par le Conseil Départemental ont été validés pour un montant total de 16,125 M€ dont 11,435 M€ de FEDER, au titre du plan d'urgence sur l'eau visant à améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable.

Résoudre la problématique de la production, de la gestion et de la distribution d'eau ne peut et ne doit plus être une action unilatérale de tel ou tel acteur, mais une volonté partagée par nos exécutifs respectifs et mis en œuvre très rapidement de part et d'autre.

C'est en ce sens que, dès l'année 2016, l'Exécutif régional a renforcé ses interventions aux côtés du Département, des Communautés d'Agglomérations et du SIAEAG pour accélérer le retour de l'eau

REPUBLIQUE FRANCAISE

dans les robinets des Guadeloupéens et ce, toujours dans une démarche pragmatique et opérationnelle.

Cette stratégie s'inscrit par ailleurs dans notre démarche offensive de programmation et de consommation des fonds européens.

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Nous sommes dans l'obligation de réussir !

Je vous soumetts donc ce Compte Administratif 2016 qui souligne une gestion vertueuse au service des Guadeloupéens.

Je vous remercie de votre attention.

Tableau récapitulatif des subventions votées du 1/1/2017 au 8/6/2017	
LES GRANDS AXES	montant Votés
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	17,380,953.80 €
ENSEIGNEMENT	6,491,152.57 €
CULTURE	5,692,583.19 €
SPORTS	1,049,000.00 €
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	4,426,980.66 €
AGRICULTURE /PECHE ET DEVELOPPEMENT RURAL	2,129,633.17 €
FISCALITE (OCTROI DE MER)	692,360.00 €
TOURISME	2,892,258.50 €
DESENCLAVEMENT NUMERIQUE	426,814.00 €
TRAVAUX ROUTIERS	11,777,852.00 €
GRANDS TRAVAUX	2,045,448.52 €
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1,930,000.00 €
ENVIRONNEMENT	3,034,043.04 €
LOGEMENT	485,390.00 €
SANTE	1,181,640.00 €
FONDS EUROPEENS	19,554,530.39 €
TOTAL	81,190,639.84 €